

# MSNA – Termes de Référence de la recherche

Evaluation multisectorielle des besoins en Haïti 2026

HTI2601

Haïti

[15 mai 2026]

[Version 1]

**REACH** Informing  
more effective  
humanitarian action

## 1. Résumé exécutif

A. Information générale						
<b>Pays d'intervention</b>	Haïti					
<b>Type d'urgence</b>	<input type="checkbox"/>	Désastre naturel	<input checked="" type="checkbox"/>	Conflit	<input type="checkbox"/>	Autre ( <i>préciser</i> )
<b>Type of Crisis</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Crise soudaine	<input checked="" type="checkbox"/>	Crise à progression lente	<input checked="" type="checkbox"/>	Crise prolongée
<b>Agence(s) / Organisme(s) mandataire(s)</b>	Groupe de coordination inter-cluster (ICCG) & Groupe de travail en gestion de l'information et d'évaluation (IMAWG)					
<b>Code Projet IMPACT</b>						
<b>Durée totale de la recherche</b>	Du 1/04/2026 au 30/03/2027					
<b>Calendrier de la recherche</b>	1. Plan d'analyse de données (DAP) envoyé pour validation : 02/05/2026			7. Envoi du « Cadre d'analyse MSNI » pour validation : 30/08/2026		
	2. Pilote/formation : 05/06/2026			8. Présentation préliminaire des résultats/Atelier d'analyse conjoint : 15/09/2026		
	3. Début de la collecte de données : 08/06/2026			9. Analyse MSNI envoyée pour validation : 20/09/2026		
	4. Fin de la collecte de données : 30/07/2026			10. Bulletin envoyé pour validation : 29/09/2026		
	5. Base de données finale envoyée pour validation : 15/08/2026			11. Bulletin publié : 12/10/2026		
	6. Analyse envoyée pour validation : 28/08/2026			12. Présentation finale (Equipe humanitaire pays) 20/10/2026		
<b>Etape(s) humanitaire(s) clé(s)</b>	<b>Etapes</b>					<b>Echéances</b>
	<input type="checkbox"/>	Plan/stratégie bailleur				__/__/__
	<input type="checkbox"/>	Plan/stratégie inter-cluster				__/__/__

	<input checked="" type="checkbox"/>	Calcul de PiN / HNO	30/09/2026
	<input checked="" type="checkbox"/>	IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) – la MSNA sera utilisé comme source complémentaire à l'enquête de l'ENSAN	31/08/2026
	<input type="checkbox"/>	Plan/stratégie d'un cluster	--/--/----
	<input type="checkbox"/>	Plan/stratégie d'une ONG	--/--/----
	<input type="checkbox"/>	Autre (préciser):	--/--/----
<b>Type d'audience &amp; Dissémination</b>	<b>Audience type</b>		<b>Dissémination</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique	<input checked="" type="checkbox"/> Programmatique	<input type="checkbox"/> Opérationnelle
	<input type="checkbox"/> [Autre, Spécifier]		
			<input checked="" type="checkbox"/> Envoi général des produits (par exemple, via courriel aux consortiums d'ONG, aux membres de l'équipe humanitaire du pays, aux bailleurs) <input checked="" type="checkbox"/> Envoi aux secteurs et présentation des résultats à la prochaine réunion du secteur <input checked="" type="checkbox"/> Présentation des résultats (par exemple à la réunion de l'équipe humanitaire du pays ; d'un secteur) <input checked="" type="checkbox"/> Dissémination à travers de sites internet (Relief Web & REACH Resource Centre) <input type="checkbox"/> [Autre, Spécifier]
<b>Plan détaillé de dissémination requis</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Objectif général</b>	Mettre à disposition de la communauté humanitaire des données actualisées permettant une consolidation de la compréhension des besoins multisectoriels des populations affectés par la crise multidimensionnelle (sécuritaire, climatique, économique et sociale) sur tout le territoire haïtien, afin d'informer le Cycle de Programmation Humanitaire (HPC) 2027.		
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre à disposition de la communauté humanitaire des informations sur la nature et l'ampleur des besoins multisectoriels des populations affectées par la crise en Haïti pour mieux comprendre les défis auxquels ils font face et leurs conditions de vie.</li> <li>2. Appuyer la planification stratégique humanitaire en fournissant des informations comparables permettant d'informer la sévérité des besoins sectoriels et multisectoriels des populations déplacées et générale pour tous les départements d'Haïti par milieux (urbain / rural), et pour la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP) par commune.</li> <li>3. Mettre à disposition de la communauté humanitaire des informations afin de comprendre comment les chocs affectent différemment les personnes vivant dans des zones géographiques différentes (départements et milieux rural / urbain).</li> <li>4. Améliorer la compréhension des facteurs sous-jacents expliquant la sévérité des besoins entre les différentes zones (département et milieux rural / urbain).</li> </ol>		
<b>Questions de recherche</b>	Pour atteindre ces objectifs, l'Evaluation multisectorielle des besoins (MSNA) 2026 cherche à répondre aux questions de recherche suivantes :		

	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quel est le niveau d' accès aux services de base (eau potable, installations sanitaires et d' hygiène de base, soins de santé essentiels, éducation...), les conditions de vie, les besoins et les vulnérabilités des ménages ?</li> <li>2. Quels sont les potentiels facteurs sous-jacents pouvant contribuer à la sévérité des besoins ?</li> <li>3. Quelles sont les différences observées entre les différentes zones et groupes de population, en matière de conditions de vie, vulnérabilité, et besoins ?</li> <li>4. Quelles sont les menaces de protection auxquels font face les ménages et quelle sont leurs capacités à y faire face ?</li> <li>5. Quelle est la perception des ménages sur l'aide humanitaire délivrée et quelles sont leurs priorités et préférences ?</li> </ol>			
<b>Couverture géographique</b>	<p>Couverture nationale par départements (admin1) et milieux de résidence (urbain / rural).</p> <p>Couverture de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince par commune.</p>			
<b>Sources de données secondaires</b>	<p>OCHA, <a href="#">Haïti: Bulletin humanitaire (Decembre 2025 - février 2026)</a>, février 2026</p> <p>OIM, <a href="#">Haïti - Outil de suivi des urgences (ETT) 93 — Déplacements suite aux affrontements armés à Cité Soleil (10 - 12 mai 2026)</a>, mai 2026</p> <p>OIM, <a href="#">Haïti — Suivi des Urgences 92 — Déplacements liés aux attaques armées à Petite Rivière de l'Artibonite et Dessalines (2 - 7 mai 2026)</a>, mai 2026</p> <p>OCHA, <a href="#">Haïti Besoins Humanitaires et Plan de Réponse 2026 - Résumé exécutif (décembre 2025)</a>, décembre 2025</p> <p>FAO, Haïti : Plan d'urgence et de résilience, 2026 – 2028, janvier 2026</p> <p>OCHA, <a href="#">Aperçu de la réponse humanitaire, décembre 2025</a></p> <p>OPS - <a href="#">Rapport de situation du Cluster Santé No. 9. Situation humanitaire en Haïti</a>, avril 2025.</p> <p>Latin America and the Caribbean, <a href="#">Global Humanitarian Overview 2026</a>, décembre 2025</p> <p>FEWSNET, <a href="#">Haïti - Mise à jour des messages clés : Les coûts du carburant et l'insécurité aggravent l'accès alimentaire en Haïti, Avril - Septembre 2026</a>, mai 2026</p> <p>IPC, <a href="#">Mise à jour de la situation projetée (mars-juin 2026)</a>, avril 2026</p>			
<b>B. Échantillonnage</b>				
<b>Groupes de Population</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	PDI en camps/sites	<input checked="" type="checkbox"/>	PDI en camps/sites informels
	<input checked="" type="checkbox"/>	PDI dans la communauté hôte	<input type="checkbox"/>	PDI [Autre, préciser]
	<input type="checkbox"/>	Réfugiés en camps/sites	<input type="checkbox"/>	Réfugiés en camps/sites informels
	<input type="checkbox"/>	Réfugiés dans la communauté hôte	<input type="checkbox"/>	Réfugiés [Autre, préciser]
	<input checked="" type="checkbox"/>	Communauté hôte	<input checked="" type="checkbox"/>	Population retournée

<b>Questionnaire Structuré (Quantitatif) -</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Échantillonnage Probabiliste	<input type="checkbox"/>	Échantillonnage Non Probabiliste
<b>Unité statistique de la collecte de données:</b>	<input type="checkbox"/>	Niveau individuel	<input checked="" type="checkbox"/>	Niveau ménage
	<input type="checkbox"/>	Niveau localité / communauté	<input type="checkbox"/>	Autre (préciser): _____

**Si échantillonnage probabiliste : Départements hors ZMPAP**

**Technique d'échantillonnage:**  Echantillon aléatoire  Echantillon par grappe

L'échantillon est stratifié :  Oui  Non

Si oui, quelles sont les stratifications:

- ° Géographique : par départements (10)
- ° Groupe de population: Représentativité au niveau de la population générale. Ceci comprend la population déplacée, la population non-déplacée ainsi que la population retournée.
- ° Milieux : Département par milieux urbains / ruraux.

Quelle est l'Unité Primaire d'Échantillonnage (UPE) : hexagone de 500m de côté  
En cas d'échantillonnage par grappe, quelle est la taille minimale du cluster ? 4<sup>1</sup>

**Cadre d'échantillonnage :**

La taille de la population des UPE **pour chaque groupe de population** est-elle disponible ?  
 Oui  Non

**Sélection :**

Probabilité de sélection proportionnelle à la taille ?  Oui  Non

Sélection des UPE avec remise/remplacement ? :  Oui  Non

**Niveau de précision visé pour chaque strate :**

95% Niveau de confiance  
10% +/- % marge d'erreur  
Tampon/marge : 10%

Taille de l'échantillon total : (cible visée #) 2556 enquêtes auprès des ménages

**Re-échantillonnage :**

Une liste de réserve d'UPE / de ménages est-elle disponible en cas d'inaccessibilité d'une zone ?  
 Oui  Non

**Méthode de collecte de données :**  Face à face  Collecte de données à distance (si barrières d'accès, notamment dans la ZMPAP et le département de l'Artibonite)

**Si échantillonnage probabiliste : ZMPAP**

<sup>1</sup> La taille minimale de cluster a été fixée à 4 ménages afin de limiter la corrélation intra-grappe, tout en maintenant une dispersion géographique suffisante au sein de chaque strate. Ce choix vise à renforcer la robustesse des résultats dans un contexte où les conditions d'accès et de sécurité peuvent varier fortement à l'intérieur d'une même strate.

<p><b>Technique d'échantillonnage :</b>    <input type="checkbox"/> Echantillon aléatoire    <input checked="" type="checkbox"/> Echantillon par grappe</p> <p>L'échantillon est stratifié :    <input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, quelles sont les stratifications:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>° Géographique : par communes (7)</li> <li>° Groupe de population : Représentativité au niveau de la population générale. Ceci comprend la population déplacée, la population non-déplacée ainsi que la population retournée</li> </ul> <p>Quelle est l'Unité Primaire d'Échantillonnage (UPE) : Hexagone de 500m de côté</p> <p>En cas d'échantillonnage par grappe, quelle est la taille minimale du cluster? 4</p> <p><b>Cadre d'échantillonnage:</b></p> <p>La taille de la population des UPE <b>pour chaque groupe de population</b> est-elle disponible ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Sélection:</b></p> <p>Probabilité de sélection proportionnelle à la taille?    <input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Sélection des UPE avec remise/remplacement? :    <input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Niveau de précision visé pour chaque strate:</b></p> <p>95% Niveau de confiance</p> <p>10% +/- % marge d'erreur</p> <p>Tampon/marge: 10 %</p> <p>Taille de l'échantillon total : (cible visée #) 996 enquêtes auprès des ménages</p> <p><b>Re-échantillonnage:</b></p> <p>Une liste de réserve d'UPE / de ménages est-elle disponible en cas d'inaccessibilité d'une zone?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Méthode de collecte de données:</b>    <input checked="" type="checkbox"/> Face à face    <input checked="" type="checkbox"/> Collecte de données à distance (si barrières d'accès, notamment dans la ZMPAP et le département de l'Artibonite)</p>	
<b>C. Questionnaire MSNA</b>	
<b>Elaboration du questionnaire</b>	<p><b>Indicateurs obligatoires</b></p> <p>Tous les indicateurs obligatoires de la <b>banque d'indicateurs MSNA 2026</b> ont été inclus sans altération :    <input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Formulaire XLS des indicateurs obligatoires</b></p> <p>Le questionnaire Kobo fourni pour les indicateurs obligatoires a été utilisé sans altération :    <input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p>

<b>Plateforme(s) de gestion des données</b>	X IMPACT <input type="checkbox"/> UNHCR <input type="checkbox"/> Autre, préciser
<b>Type(s) de produit(s) attendu(s)</b>	X Bulletin MSNA #: 1 X Présentation (résultats préliminaires) #: 1 X Dashboard interactif #: 1 <input type="checkbox"/> Rapport narratif #: __ <input type="checkbox"/> Profil #: __ X Présentation (finale) #: 1 <input type="checkbox"/> Webmap #: __ X Factsheet / Fiches d'information #: 5 (fiches départementales et/ou sectorielles et par milieux) <input type="checkbox"/> Cartes #: __
<b>Accès aux données</b>	X Base de données finale anonymisée publique, accessible sur l'IMPACT resource center
	X Base de données finale anonymisée publique, accessible via HDX Connect
	X Tableaux d'analyse ou tableau de bord interactif public, accessible sur le IMPACT resource center
	X Tableau d'analyse public ou tableau de bord interactif public, accessible sur HDX Connect
<b>Visibilité</b>	<b>REACH</b>
	<b>Bailleur:</b> ECHO
	<b>Plateforme de coordination:</b> OCHA – ICCG – IMAWG
	<b>Partenaires:</b> OCHA, Concern, ORRAH, OIM, PAM

## 2. Justification

### 2.1 Contexte et informations générales

En 2026, la crise humanitaire en Haïti s'est encore aggravée, avec une intensification des besoins et une fragilisation accrue des services essentiels. Les violences armées, désormais étendues au-delà de la zone métropolitaine de Port-au-Prince vers les provinces, ont provoqué le déplacement forcé de près d'1,4 million de personnes, soit environ 12 % de la population haïtienne<sup>2</sup>. L'ouragan Melissa, survenu en octobre 2025, a accentué cette vulnérabilité en détruisant ou endommageant plus de 842 000 habitations et infrastructures vitales, perturbant durablement les moyens de subsistance<sup>3</sup>. Dans ce contexte, les Haïtiens demeurent exposés à une insécurité persistante, à des violences basées sur le genre d'une ampleur alarmante, et à des phénomènes climatiques extrêmes qui dépassent les capacités de réponse du pays.

Les conséquences de cette insécurité généralisée se traduisent par une détérioration dramatique du système de santé. Depuis 2025, seuls 10 % des établissements disposant de capacités d'hospitalisation restent pleinement opérationnels et à Port-au-Prince, où vivent près de 3 millions de personnes, ce chiffre n'atteint que 11 %<sup>4</sup>. Les services obstétricaux et néonataux d'urgence sont notamment particulièrement affectés, tandis que la résurgence du choléra et la propagation de la dengue aggravent les risques sanitaires dans les zones dépourvues d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Parallèlement, plus de 225 000 Haïtiens<sup>5</sup> ont été expulsés vers leur

<sup>2</sup> Latin America and the Caribbean | Global Humanitarian Overview 2026 | Humanitarian Action

<sup>3</sup> OCHA, *Aperçu de la réponse humanitaire, décembre 2025*

<sup>4</sup> OPS - *Rapport de situation du Cluster Santé No. 9. Situation humanitaire en Haïti*. Avril 2025.

<sup>5</sup> OCHA, *Aperçu de la réponse humanitaire, décembre 2025*

pays depuis le début de l'année, majoritairement en provenance de la République dominicaine, accentuant la pression sur des communautés déjà fragilisées.

Sur le plan alimentaire, la situation atteint un seuil critique. Environ 5,83 millions de personnes vivent une insécurité alimentaire aiguë, dont 1,9 million en phase d'urgence (Phase 4 de l'IPC), plaçant Haïti parmi les crises de la faim les plus graves au monde<sup>6</sup>. Les hausses des prix du carburant, 29 % pour l'essence et 37 % pour le diesel, ont entraîné une augmentation des coûts de transport et de distribution, dépassant parfois 50 %, ce qui accentue la pression sur des prix alimentaires déjà élevés<sup>7</sup>. Malgré un léger ralentissement de l'inflation (22,1 % en février 2026), les ménages continuent de recourir à des stratégies d'adaptation érosives, tandis que la faiblesse de la production agricole et les contraintes d'accès aux intrants maintiennent le pays dans une insécurité alimentaire chronique.<sup>8</sup>

Ainsi, l'année 2026 s'inscrit dans une trajectoire de crise multidimensionnelle où se conjuguent violence armée, effondrement des services de base, déplacements massifs et vulnérabilités économiques. Les perspectives de stabilité demeurent fragiles, alors que les populations haïtiennes affrontent simultanément les menaces de la faim, de la maladie et de l'exclusion sociale, dans un contexte où les capacités nationales et internationales peinent à répondre à l'ampleur des besoins.

## 2.2 Effets escomptés

Afin de répondre à une évolution constante du contexte socio-politique et humanitaire dans le pays, REACH, sous le mandat du Groupe de coordination Intersectoriel (ICCG), du Groupe de Travail de Gestion de l'Information et des Evaluations (IMAWG), et avec l'approbation de l'Equipe Humanitaire Pays (HCT), se propose de faciliter pour la cinquième fois en Haïti l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) à l'échelle de l'ensemble du territoire à l'été 2026. Cette évaluation permettra de mettre à disposition de la communauté humanitaire des informations comparables entre milieux (urbains / ruraux), départements participant ainsi à une prise de décision et une planification humanitaire plus informée sur les besoins des ménages haïtiens en 2025. Coordonnée avec les instances de coordination humanitaire, cette évaluation a pour objectif d'informer le Cycle de programmation humanitaire (HPC) pour 2026.

## 3. Méthodologie

### 3.1 Aperçu de la méthodologie

En coopération avec les secteurs, groupes de coordination et autres acteurs humanitaires, REACH réalisera une évaluation multisectorielle qui vise à couvrir les dix départements du territoire national haïtien ainsi que la ZMPAP. Les résultats de cette enquête quantitative seront représentatifs à l'échelle des départements (admin1) et des milieux (ruraux et urbains) pour les dix départements hors ZMPAP, et à l'échelle des communes (admin2) pour la ZMPAP. Afin de répondre au mieux aux besoins d'information de la coordination humanitaire, l'unité de mesure de la collecte de données quantitatives sera le *ménage*.

L'outil d'enquête a été mis au point à partir de consultations avec les partenaires sectoriels (Éducation, Santé, Protection, Protection de l'enfance, Sécurité alimentaire et Moyens de subsistance, ABNA, EPHA, Abris) et les

---

<sup>6</sup> IPC, [Mise à jour de la situation projetée \(mars-juin 2026\)](#), avril 2026

<sup>7</sup> FEWSNET, , mai 2026

<sup>8</sup>IPC, [Mise à jour de la situation projetée \(mars-juin 2026\)](#), avril 2026

groupes de travail thématiques comme le Groupe de travail Redevabilité ou le Groupe de Travail sur la Santé Reproductive. Ces consultations ont permis, d'une part, d'identifier des indicateurs clés permettant de répondre aux besoins spécifiques d'information des organes de coordination humanitaire. D'autre part, elles permettront de mieux comprendre les besoins sectoriels des ménages ainsi que leurs vulnérabilités spécifiques, le niveau d'accès et leurs préférences en matière d'assistance humanitaire qui pourront être renseignés à travers l'enquête. La collecte de données aura lieu au cours des mois de juin et juillet 2026.

Après nettoyage et agrégation des données, l'analyse sera effectuée en collaboration avec l'ICCG, l'IMAWG, et les partenaires sectoriels afin de favoriser leur bonne interprétation. La méthodologie d'analyse sera déterminée de sorte à maximiser l'utilité des données dans le cadre du Cycle de programmation humanitaire (HNO/HRP) 2026 en Haïti, en s'alignant dans la mesure du possible avec le cadre d'analyse proposé par le *Joint Intersectoral Analysis Group* (JIAG) au niveau mondial. Les données MSNA viendront ainsi en complément d'autres sources de données disponibles (notamment les données de l'enquête ENSSAN et de la SMART) pour favoriser une planification stratégique fondée sur des preuves. Cette analyse conjointe aura pour objectif de mettre en avant la sévérité comparée à la fois des besoins sectoriels et multisectoriels par milieux, par groupes de population et en fonction des vulnérabilités et besoins multisectoriels intrinsèques des ménages. Sur la base des données de la MSNA 2026, REACH mènera l'analyse MSNI, qui vise à fournir une vue d'ensemble des besoins humanitaires à l'échelle de la crise et des facteurs sous-jacents qui influencent l'accès aux besoins et services de base, par l'intermédiaire de scores de sévérité sectoriels.<sup>9</sup>

### 3.2 Groupe de population d'intérêt

Les différents chocs n'impactent pas l'ensemble des populations haïtiennes de manière uniforme sur le territoire. Il apparaît dès lors important d'obtenir des données fiables et impartiales pour chacun des dix départements et pour chacun des milieux de résidence<sup>10</sup> (urbain / rural) afin d'assurer que les enjeux particuliers qui affectent chaque zone soient reflétés dans les résultats.

De plus, en complément de l'enquête visant à apporter une vision des besoins humanitaires pour l'ensemble de la population haïtienne, REACH collaborera avec OIM pour une enquête visant à couvrir la population déplacée et les communautés hôtes dans l'ensemble du pays, ainsi que les ménages retournés dans la ZMPAP. Cette enquête complémentaire de l'OIM reposera sur la méthodologie générale et le questionnaire élaboré par REACH mais sera menée de manière indépendante à l'évaluation sur la population générale.

### 3.3 Revue des données secondaires

**Sources de données qui informent le contexte et qui pourront contribuer à la triangulation des données primaires et des résultats :**

- OCHA, [Haïti: Bulletin humanitaire \(Decembre 2025 - février 2026\)](#), février 2026
- OIM, [Haïti - Outil de suivi des urgences \(ETT\) 93 — Déplacements suite aux affrontements armés à Cité Soleil \(10 - 12 mai 2026\)](#), mai 2026
- OIM, [Haïti — Suivi des Urgences 92 — Déplacements liés aux attaques armées à Petite Rivière de l'Artibonite et Dessalines \(2 - 7 mai 2026\)](#), mai 2026

---

<sup>9</sup> Pour plus d'informations sur le cadre d'analyse MSNI, voir la Note Méthodologique 2025 du MSNI : [https://repository.impact-initiatives.org/document/impact/2568b158/REACH\\_MSNA\\_2025\\_Note-Methodologique\\_Haïti\\_FR.pdf](https://repository.impact-initiatives.org/document/impact/2568b158/REACH_MSNA_2025_Note-Methodologique_Haïti_FR.pdf)

<sup>10</sup> Les milieux urbains et ruraux sont définis au sein de chaque département selon la densité de population et du bâti identifiés lors de l'analyse d'images satellitaires et des données officielles de recensement. Selon la densité moyenne du bâti, chaque hexagone (UPE) est ainsi catégorisé en zone urbaine ou rurale.

- OCHA, [Haïti Besoins Humanitaires et Plan de Réponse 2026 - Résumé exécutif \(décembre 2025\)](#), décembre 2025
- FAO, [Haïti : Plan d'urgence et de résilience, 2026 – 2028](#), janvier 2026
- OCHA, [Aperçu de la réponse humanitaire, décembre 2025](#)
- OPS - [Rapport de situation du Cluster Santé No. 9. Situation humanitaire en Haïti](#), avril 2025.
- Latin America and the Caribbean, [Global Humanitarian Overview 2026](#), décembre 2025
- FEWSNET, [Haïti - Mise à jour des messages clés : Les coûts du carburant et l'insécurité aggravent l'accès alimentaire en Haïti, Avril - Septembre 2026](#), mai 2026
- IPC, [Mise à jour de la situation projetée \(mars-juin 2026\)](#), avril 2026

### 3.4 Collecte de données primaires

#### Echantillonnage pour la population générale au niveau des départements :

Les résultats seront représentatifs pour les ménages en population générale pour les milieux rural et urbain de chacun des dix départements (admin1) d'Haïti où la MSNA sera réalisée. Des données additionnelles seront collectées de sorte à obtenir des résultats représentatifs par commune (admin2) pour la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP).

La collecte de données sera échelonnée sur deux mois afin de couvrir les dix départements susmentionnés ainsi que la ZMPAP. L'évaluation pour les ménages en population générale est construite sur la base d'un échantillonnage à deux étapes stratifiées par grappes en appliquant un intervalle de confiance de 95% et une marge d'erreur de 10%.

L'échantillon est donc construit de la manière suivante :

1. Première étape :
  - Découpage du territoire en hexagones de population de 500 m de côté et attribution pour chacun d'un milieu de référence (rural ou urbain) selon la densité du bâti.
  - Sélection aléatoire des hexagones ou unités primaires d'échantillonnage (UPE) pour chacune des strates (milieu rural/urbain pour chaque département) : l'hexagone est sélectionné avec une probabilité proportionnellement à la taille de la population (probability proportional to size). Un tirage de remplacement sera également effectué, dans le cas où des hexagones seraient inaccessibles.
2. Deuxième étape :
  - L'unité secondaire d'échantillonnage (USE) sera le ménage.
  - Dans chaque hexagone, les ménages seront sélectionnés par tirage GPS de façon aléatoire.
  - Un minimum de 4 enquêtes seront menées au sein de chaque hexagone.
  - Pour plus de détails sur la méthodologie et l'échantillonnage, voir l'Annexe 1.

L'échantillon total au niveau des dix départements hors ZMPAP représente 2556 entretiens ménage (voir Figure 3). Dans chaque département, deux chargés de terrain seront déployés, et une équipe de 8 enquêteurs recrutés localement sera constituée, parfois en partenariat avec d'autres acteurs opérationnels. Après une formation de trois à cinq jours menée par les chargés de terrain et portant sur l'outil de collecte, la qualité des données, la redevabilité et les manières d'aborder les questions sensibles, les enquêteurs seront déployés dans les zones sélectionnées aléatoirement lors de la constitution de l'échantillonnage. Pour faciliter la tenue d'entretiens avec des femmes, cheffe de ménage ou conjointe du chef de ménage, la composition des équipes d'enquêteurs visera à être la plus paritaire possible et à intégrer au moins une femme par équipe de 4 enquêteurs, dès que possible.

Les enquêteurs seront répartis en deux équipes de 4, chacune sous la supervision d'un chargé de terrain, qui supervisera la collecte de données, suivra le déroulement de la collecte sur les sites d'enquêtes et assurera le lien entre l'équipe d'évaluation en charge du suivi de la qualité des données (chargés d'évaluation, responsable des opérations, chargé des bases de données et chargé SIG) et les enquêteurs grâce à des séances de briefings et débriefings quotidiennes.

Une fois rendus aux points gps définis préalablement et après avoir identifié les ménages correspondants, les enquêteurs mèneront les entretiens auprès du chef ou de la cheffe de ménage, ou à défaut d'un autre membre qui connaît la situation du ménage. Dans le cas où le mode de sélection aléatoire mènerait à la sélection d'un ménage qui ne remplit pas les critères de sélection, l'enquêteur se rendra à l'abri le plus proche. Toutefois, si aucun répondant n'a été trouvé après avoir visité 3 abris, les enquêteurs se rendront à un point GPS de remplacement au sein du même cluster. Les critères d'exclusion seront les suivants :

- Absence d'individu de 18 ans ou plus dans le ménage
- Non-consentement du chef de ménage ou un autre membre adulte du ménage susceptible de participer à l'enquête

Figure 1: Nombre d'enquête par strate dans les dix départements

Stratification	Taille de la population estimée	Nombre de clusters	Nombre d'enquêtes
Artibonite-Rural	974055	31	128
Artibonite-Urbain	897257	30	132
Centre-Rural	676889	31	128
Centre-Urbain	156315	22	140
Grande'Anse-Rural	475582	30	132
Grande'Anse-Urbain	87658	14	184
Nippes-Rural	323364	30	128
Nippes-Urbain	74731	23	140
Nord-Est-Rural	262720	30	128
Nord-Est-Urbain	160564	21	144
Nord-Ouest-Rural	543539	32	128
Nord-Ouest-Urbain	245169	23	140

Nord-Rural	633929	30	128
Nord-Urbain	529641	25	136
Ouest-Rural	657986	30	104
Ouest-Urbain	3348633	29	12
Sud-Est-Rural	574719	32	132
Sud-Est-Urbain	167805	25	132
Sud-Rural	665505	31	128
Sud-Urbain	280507	28	132

#### Echantillonnage pour la population générale de la ZMPAP :

L'évaluation pour les ménages en population générale de la ZMPAP est construite sur la base d'un échantillonnage à deux étapes stratifiées par grappes en appliquant un intervalle de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 10 % pour la population générale. La ZMPAP couvre les 7 communes de l'aire urbaine de Port-au-Prince, à savoir : Port au Prince, Carrefour, Pétion-Ville, Delmas, Cité-Soleil, Tabarre et Croix-des-Bouquets.

La construction de l'échantillonnage suit les mêmes étapes que pour l'échantillonnage hors ZMPAP telle que décrite dans l'Annexe 1.1, à l'exception de l'étape 3.

L'échantillon total sera de 996 ménages (Figure 4). Etant donné les difficultés d'accès de la ZMPAP, la collecte de données sera entièrement réalisée par le biais d'organisations partenaires.

Figure 4: Nombre d'enquête par strate dans la ZMPAP

Stratification	Taille de la population estimée	Nombre de clusters	Nombre d'enquêtes
Carrefour	496380	23	140
Cite Soleil	265687	20	148
Croix-Des-Bouquets	245490	29	128
Delmas	396122	24	140
Petion-Ville	368146	26	136
Port-au-Prince	989447	21	148

Tabarre	130564	18	156
---------	--------	----	-----

### Méthodologie en cas de perte d'accès

#### **Pour les zones non accessibles ou perte d'accessibilité pendant la collecte :**

Une revue d'accès opérationnel et sécuritaire sera effectuée en amont de la collecte de données pour déterminer les éventuels défis d'accès et étudier des alternatives méthodologiques. Il s'agit d'abord de difficultés liées à la sécurité, notamment pour la ZMPAP, l'Artibonite et le Centre, ou encore du fait d'évènements météorologiques (par exemple, la saisonnalité des pluies et cyclonique).

Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et le département du Centre, les conditions sécuritaires requièrent le recours à un partenaire opérationnel déjà implanté et disposant, grâce à ses activités actuelles ou passées, d'un accès privilégié aux zones soumises à des restrictions de déplacements ou à de la violence. Ce partenaire est choisi pour sa connaissance de la zone, son degré d'accès aux zones ciblées, ses expériences de collaboration passées avec ACTED, sa capacité à mettre en œuvre cette activité dans le respect des délais impartis et de la méthodologie requise. Le partenaire a la responsabilité de la mise en œuvre de la collecte. A l'aide d'une équipe d'enquêteurs et d'enquêtrices issue de ses équipes, il conduit la collecte de données en utilisant le formulaire d'évaluation, l'échantillonnage et la méthodologie développés comme décrit dans ce document. Le tableau ci-dessous décrit les partenaires de collecte qui s'en chargera de chaque département :

Tableau 1 : Partenaire de collecte

Artibonite	REACH
Centre	REACH, CONCERN
Nord-Est	REACH, PAM
Nord-Ouest	REACH, PAM
Nord	REACH, PAM
Sud	REACH, OIM
Sud-Est	REACH, PAM
Nippes	REACH, OIM
Grand'Anse	REACH, OIM
Ouest	REACH, PAM
ZMPAP	CONCERN, ORRAH

De plus, dans les départements d'Artibonite et du Centre, certaines communes (admin2) font face à un niveau d'accessibilité limité dû à l'insécurité et la mise en place des barrières. Ainsi, les enquêteurs provenant de ces zones, ayant souvent plus facilement accès à ces zones, seront privilégiés.

Les stratégies qui seront utilisées sont les suivantes.

1. Tout d'abord, un tampon de 10% sera intégré au calcul de l'échantillonnage initial. Ceci aura pour objectif de compenser la perte d'accès éventuelle de certaines zones où peuvent se trouver des UPE sélectionnées et de conserver un niveau de représentativité pour la strate en question.
2. Dans le cas où l'UPE ne serait pas accessible, les chargés de terrain, en collaboration avec les responsables de qualité des données de REACH, identifieront des UPE de remplacement dans des zones

- accessibles, parmi les UPE de remplacement tirés aléatoirement au moment de l'identification des UPE, afin de compenser le nombre d'enquêtes non conduites.
3. Dans le cas où le tampon et les UPE de remplacement ne suffiraient pas à compenser les UPE non accessibles, la stratégie suivante pourrait être mise en place.
    - a. Dans l'éventualité où les enquêteurs REACH ou des partenaires ne seraient pas en mesure d'accéder aux zones prédéfinies, et lorsque les alternatives de remplacement ne peuvent être mises en œuvre de manière satisfaisante, une stratégie alternative à distance par téléphone pourra être mise en place, selon la situation locale et les contraintes opérationnelles. Afin de respecter la méthodologie d'échantillonnage à deux étapes stratifiées par grappes, la stratégie suivra les étapes suivantes :
      - Grâce à des personnes relais, les équipes essaieront d'identifier des ménages au plus proche des centres des UPE, via les leaders communautaires, les contacts des partenaires opérationnels (ONGI et ONG nationales) et d'éventuels guides.
      - Les enquêteurs REACH cherchent à obtenir que ces "personnes relais" qui vivent dans les zones inaccessibles puissent identifier de façon aléatoire des ménages vivant à proximité des points GPS d'intérêt, et qu'ils transmettent ensuite les coordonnées téléphoniques de ces personnes aux enquêteurs et enquêtrices REACH pour des fins de collecte de données.
      - Une fois le ménage identifié, l'entretien se déroule au téléphone.
    - o Cette approche restera exceptionnelle et dépendra fortement du contexte local et des contraintes d'accès observées pendant la collecte. Les données collectées par ce biais seront analysées avec précaution compte tenu des limites méthodologiques associées, notamment concernant la sélection des ménages et les potentiels biais de couverture. Dans certaines zones de la ZMPAP caractérisées par une forte volatilité du contexte sécuritaire ainsi que des contraintes d'accès fluctuantes, il est possible que les UPE initialement sélectionnées ainsi que les UPE de remplacement deviennent temporairement inaccessibles, y compris pour les partenaires de collecte. Dans ce cas, et lorsque l'identification de nouvelles UPE accessibles n'est pas opérationnellement faisable dans les délais impartis, des enquêtes additionnelles pourront être conduites dans les clusters déjà accessibles de la même strate, afin de compenser partiellement les enquêtes non réalisées. Dans la mesure du possible, ces enquêtes additionnelles seront réparties de façon proportionnelle entre les différents clusters accessibles, mais dans le cas où seuls certains clusters évalués seraient accessibles pour ces enquêtes additionnelles, une pondération spécifique pourra être appliquée au moment de l'analyse pour éviter une sur-représentation de ceux-ci. Cette approche sera utilisée uniquement en dernier recours et ses limitations seront prises en compte lors de l'analyse des données et de l'interprétation des résultats.
  4. Dans l'éventualité où les stratégies susmentionnées ne pourront être mises en place, un nombre de clusters correspondant au nombre de clusters non atteints dans la même strate pourra être rééchantillonné lorsque cela sera jugé faisable d'un point de vue opérationnel et sécuritaire.

L'ensemble de ces stratégies de mitigation visera à s'assurer de couvrir l'ensemble des zones accessibles des départements. Toutefois, en raison de contraintes sécuritaires et d'accès, certaines zones seront exclues de l'échantillon final, ce qui impliquera des potentiels biais dans les résultats, dans la mesure où les situations et vulnérabilités spécifiques des ménages vivant dans ces zones ne seront pas reflétées. Ces limitations seront mentionnées au moment de la présentation des résultats de cette évaluation.

### 3.5 Suivi de la collecte de données, traitement, nettoyage et analyse

Les mesures suivantes seront mises en place afin d'assurer la qualité des données pendant la période de collecte des données pour les ménages en population générale.

Les données des enquêtes seront collectées via la plateforme KoBo de REACH, en utilisant l'application Kobo Collect. L'outil de l'évaluation contiendra des vérifications logiques intégrées qui sont conçues pour rejeter les données incohérentes, ou les données incorrectes. Par ailleurs, d'autres vérifications logiques seront contrôlées chaque jour et contre-vérifiées par les chargés de terrain avec les enquêteurs.

Au cours de la période de collecte des données primaires, les enquêteurs soumettent leurs enquêtes complétées sur une base quotidienne. Dans le cas où les enquêteurs se trouveraient dans une zone dépourvue d'internet, les données seront téléchargées sur le serveur Kobo au retour des enquêteurs sur leur base d'affectation. Toutes les enquêtes soumises sont transmises aux chargés de base de données REACH pour être suivies et nettoyées. Les chargés de données et SIG prendront chaque jour les mesures suivantes :

- Anonymiser toutes les informations personnelles, en particulier le numéro de téléphone de la personne et les points GPS ;
- Faire le suivi de la réalisation de l'échantillonnage et des points GPS des entretiens ;
- Vérifier les valeurs aberrantes ou extrêmes, par exemple la taille du ménage ou de l'abris ;
- Vérifier les éventuels doublons ;
- Exécuter un script de nettoyage des données qui signale toute donnée incohérente ou aberrante, sur la base d'une liste prédéfinie d'erreurs potentielles logiques.

Lorsque les erreurs ne peuvent pas être expliquées, un suivi est effectué auprès des enquêteurs et des enquêtrices. Toutes les actions effectuées sur la base de données seront consignées dans un journal de nettoyage. Toutes les erreurs logiques ou les vérifications à effectuer nouvellement identifiées seront ajoutées au script automatisé si nécessaire pendant la collecte de données primaires. Ce script automatisé permettra un suivi pour chaque question d'intérêt pour chaque entretien à travers un journal de nettoyage qui contiendra :

- Toutes les valeurs dites aberrantes grâce à une vérification d'écart à la moyenne (3 fois l'écart-type) et d'écart interquartile (1,5 fois l'écart) pour toutes les valeurs numériques
- Toutes les réponses « autres » qui seront ensuite recodées si nécessaire
- Des vérifications logiques définies par l'équipe d'évaluation ; par exemple, une taille de ménage supérieure à 15 ou encore un ménage qui rapporte l'assistance humanitaire comme source principale de nourriture est l'assistance humanitaire, mais indique ne pas avoir reçue d'assistance humanitaire.
- Suivi de la plausibilité des résultats sur les indicateurs de sécurité alimentaire pour chaque énumérateur.

De plus, une vérification hebdomadaire de falsification des entretiens sera réalisée par l'analyse des fichiers d'audits insérés dans chaque questionnaire individuel. Ces vérifications contiendront :

- La durée pour sélectionner les réponses pour chaque question
- Les variations de coordonnées GPS au cours du même questionnaire (pour la population générale)
- La similitude des entretiens par énumérateur

Les données du module portant sur la mortalité feront également l'objet de vérifications spécifiques. En plus de vérifications logiques sur Kobo et lors de la phase de validation sur R, les équipes de terrain devront également remplir de façon quotidienne des formulaires de suivi de certains résultats clés (nombre de décès, de naissances, de décès infantiles), qui permettront d'identifier au plus vite des résultats potentiellement incohérents et ajouter des clarifications contextuelles, ainsi que des potentielles similarités entre les soumissions d'un même

enquêteur ou au sein d' un même cluster. Les équipes chargées de la qualité des données se reposeront sur ces formulaires pour valider ou modifier certains résultats du module sur la mortalité.

La durée de toutes les enquêtes sera également vérifiée. Toute enquête d'une durée inférieure à 30 minutes est immédiatement rejetée sauf cas particulier. Toutes les enquêtes d'une durée comprise entre 30 et 40 minutes feront l'objet d'un suivi. Ces durées pourront être revues lors de la phase pilote de test en conditions réelles du questionnaire et lors de l'opérationnalisation de l'évaluation.

A la fin de la collecte de données primaires, l'ensemble de données finales nettoyées seront vérifiées une fois de plus par les chargés de données afin d'identifier, de vérifier et de supprimer, si nécessaire, tout point de données aberrantes ou des redondances de réponses chez certains enquêteurs ou certaines enquêtrices. Un contrôle général et des vérifications ponctuelles supplémentaires sont ensuite effectuées au niveau du siège de REACH.

### **Analyse des données**

L'analyse des données se fera conformément au Plan d'analyse de données (DAP) et à l'aide de scripts de calculs sur le logiciel de traitement de données R au niveau géographique souhaité (département, milieux ruraux ou urbains) et dans la limite des définitions de l'échantillonnage. Les analyses seront désagrégées dans un premier temps par milieu urbain / rural des dix départements et par commune pour la ZMPAP. Des désagrégations supplémentaires pourront être effectuées au besoin de la coordination humanitaire, comme une distinction au niveau du genre du ou de la cheffe de ménage ou par statut de déplacement.

Afin de produire des résultats agrégés, les résultats seront pondérés relativement à la taille relative des différents groupes de population ruraux / urbains par strate et à la méthode d'échantillonnage définie. Des agrégations des strates seront faites pour calculer les résultats à l'échelle départementale et nationale. Les données de la ZMPAP seront agrégées aussi pour permettre la production des résultats pour cette aire géographique spécifique.

Une fois l'analyse réalisée, les résultats seront partagés directement aux Secteurs et Groupes de travail afin de permettre leur utilisation dans le cadre du Cycle humanitaire (HNO et HRP), à la fois pour intégration dans les calculs du nombre de personnes dans le besoin (PiN) et pour informer leur analyse sectorielle des besoins.

Une attention particulière sera portée aux biais de sélection liés aux méthodologies d'échantillonnage. L'exclusion potentielle de certaines zones du fait du climat sécuritaire volatile pourrait par ailleurs se produire : les données collectées ne seront pas considérées comme représentatives des zones non prises en compte dans l'échantillon. Toutes les limitations seront explicitées au moment de l'analyse, des disséminations et des reportages.

Dans la mesure du possible, les analyses produites par REACH seront alignées avec le cadre d'analyse développée par le Joint Inter-sectoral Analysis Group (JIAG) au niveau global à l'exception des résultats sur la sécurité alimentaire. Pour ce faire, à la demande de la coordination humanitaire, des indicateurs composites et des seuils de sévérité sectoriels pourront être mis au point en coordination avec les partenaires sectoriels. Par ailleurs, REACH veillera tout particulièrement à s'aligner dans la mesure du possible avec le processus de l'IPC, cadre d'analyse de référence de l'estimation des besoins pour la sécurité alimentaire. Les résultats de ce travail d'analyse seront interprétés en collaboration avec les partenaires sectoriels et au niveau du GTGIE et présentés à l'atelier d'analyse conjointe organisé dans le cadre du HPC 2026. Cet atelier, qui rassemblera les coordinateurs de secteurs, les responsables de l'information de secteurs, les groupes de travail, les différentes composantes d'OCHA et des représentants des mécanismes de suivi et d'évaluation existants, permettra de renforcer l'interprétation des données sectorielles, de formuler une réponse collective aux objectifs de recherche, et de

capitaliser sur ces résultats pour informer les besoins d'analyse intersectorielle identifiés par la coordination humanitaire.

## 4. Principales considérations éthiques et risques connexes

La conception de la recherche proposée **répond / ne répond pas** aux critères suivants :

<b>Le design de recherche proposé...</b>	<b>Oui/Non</b>	<b>Détails si non (y compris les mesures d'atténuation)</b>
... A été coordonné avec les parties prenantes pertinentes pour éviter tout doublon inutile des efforts de collecte de données ?	Oui	
... Respecte les répondants, leurs droits et leur dignité (en particulier en : recherchant un consentement éclairé, concevant la durée de l'enquête tout en tenant compte du temps des participants, garantissant un rapport précis des informations fournies) ?	Oui	
... N'expose pas les collecteurs de données à des risques résultant directement de leur participation à la collecte de données ?	Oui	Une revue d'accès sécuritaire sera menée et les zones jugées trop dangereuses seront exclues. La collecte se fera à distance pour ces zones en utilisant une méthode hard-to-reach. De plus, un protocole d'analyse sécuritaire sera mis en place pour assurer le suivi journalier des équipes de collecte de données.
... N'expose pas les répondants / leurs communautés à des risques résultant directement de leur participation à la collecte de données ?	Oui	
... N'implique pas la collecte d'informations sur des sujets spécifiques qui pourraient être stressant et/ou retraumatisant pour les participants à la recherche (à la fois les répondants et les collecteurs de données) ?	Non	Des questions en lien avec l'exposition à des risques de protection seront incluses dans les outils de collecte de données pourront être sensibles pour certains répondants. Cependant, ces questions seront abordées lors des formations des chargés de terrain et des enquêteurs et chaque question entrant dans ces considérations aura « Je préfère ne pas répondre » et « Je ne sais pas » comme option de réponse. Avant certaines questions perçues comme pouvant être

		particulièrement sensibles, le consentement et la possibilité de ne pas répondre à une question ou d'arrêter l'entretien sera de nouveau réitéré.
... N'implique pas la collecte de données auprès de mineurs, c'est-à-dire de personnes âgées de moins de 18 ans ?	Oui	
... N'implique pas la collecte de données auprès d'autres groupes vulnérables tels que les personnes handicapées, les victimes / « survivants » d'incidents de protection, etc. ?	Non	Compte tenu de la nature aléatoire de l'approche d'échantillonnage adoptée pour les entretiens auprès des ménages, des personnes en situation de handicap ou survivantes d'incident de protection pourront participer à l'évaluation. Par ailleurs, toute participation au questionnaire se fait suite à un consentement éclairé et explicite des répondants ou des répondantes. De plus, les répondants auront la possibilité d'interrompre l'entretien s'ils le souhaitent ou si certains sujets leur semblent sensibles. REACH garantira aussi la formation des enquêteurs autour des considérations éthiques de la collecte de données mais aussi aux modalités les plus éthiques et appropriées de communication avec ces groupes de répondants, notamment exposés aux risques d'incidents de protection.
... Suit les SOPs IMPACT pour la gestion des informations personnellement identifiables ?	Oui	

## 5. Plan d'Analyse des Données

Disponible sur la plateforme IMPACT Document Repository sur [ce lien](#)

## ANNEXE 1: DETAILS ADDITIONNELS METHODOLOGIQUES (SI PERTINENT)

### Annexe 1.1 : Construction de l'échantillon hors ZMPAP

L'évaluation pour les ménages en population générale est construite sur la base d'un échantillonnage à deux étapes stratifiées par grappes en appliquant un intervalle de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 10 % pour la population générale. Les étapes suivantes décrivent la méthodologie suivant pour calculer cet échantillonnage

Etape 1 : Projection des couches de système d'information géographique (SIG)

- L'échantillonnage est construit à partir d'une analyse géospatiale de la répartition de la population par densité selon les données de *Meta for Good at Meta (previously Facebook)*. La densité de la population est d'abord projetée sur la carte du territoire haïtien.

Etape 2 : délimitation en hexagones du territoire national.

- Une grille constituée d'hexagones de 500 mètres de côté couvrant l'ensemble du territoire a été construite grâce à l'outil *Generate Tessalation sur le logiciel ArcGIS*.

Etape 3 : Classification des hexagones sur le découpage du territoire en fonction des milieux de résidence et départements

Etape 3 : Agrégation des valeurs du raster de densité de population à l'intérieur de chaque hexagone

- Une jointure spatiale est produite avec les données de [Meta for Good](#) ainsi que [les données de l'IHSI](#) publiées en mars 20254 pour agréger la densité de population par hexagone et donc pour attribuer des valeurs de population à chaque hexagone. Les données de Meta for Good fournissent des cartes de densité de population à haute résolution (30m ou 100m). Malgré le fait que les données Meta for Good datent de 2018, leur stabilité spatiale (notamment dans les zones rurales et semi-urbaines) reste pertinente pour des analyses en 2026, surtout lorsqu'elles sont ajustées avec des taux d'accroissement démographique plus récents (ce qui a été fait via les projections de l'IHSI)
- Les hexagones sont classés en fonction des milieux de résidence (urbain ou rural) et pour les départements selon leur niveau de densité.
- La densité et la localisation des bâtis est vérifiée grâce à l'analyse d'images satellites, afin de cibler les abris de façon plus précise au sein de chaque hexagone.
- Cette opération permet d'éviter qu'un hexagone se situe sur deux milieux de résidence ou deux départements en même temps et d'avoir la population exacte correspondant au raster de densité.
- A chaque hexagone est attribué un identifiant unique.

Etape 4 : Sélection des hexagones pour l'échantillonnage

- Un minimum de quatre ménages seront enquêtés dans chaque hexagone échantillonné. Afin de s'assurer qu'il y ait le nombre requis minimum de ménages dans chaque hexagone, et en prenant en compte le calcul du tampon, tous les hexagones dont la densité de population estimée est inférieure à 40 (soit 8 ménages) ont été exclus.
- Les infrastructures (bâtiments publics, zones industrielles, aéroports, etc.) ont été exclues pour des raisons de sécurité.

Etape 5 : échantillonnage des UPE

- Chaque hexagone est ensuite considéré comme une unité primaire d'échantillonnage (UPE). Une sélection aléatoire d'une UPE est pratiquée selon une probabilité proportionnelle à la taille (PPS –

*probability proportional to size*) et le tirage se fait avec remplacement, avec une stratification par département et milieu de résidence (urbain ou rural).

- Dans un second temps, une unité secondaire d'échantillonnage ou USE est définie au sein d'un hexagone et comprend 6 entretiens à effectuer (voir Annexe 1.2.).

### **Annexe 1.2 : Unité secondaire d'échantillonnage (USE) – Identification des ménages en population générale au sein de l'UPE**

Une méthode de sélection aléatoire des ménages en population générale (USE) au sein de chaque unité primaire d'échantillonnage (UPE) s'opère : les enquêteurs et enquêtrices se rendent au centre géographique (centroïde) de l'UPE et appliquent une méthode manuelle d'aléatoire.

**1/** La méthode principale de sélection aléatoire des USE utilisée sera la suivante :

- Des points GPS aléatoires sont tirés au sein de l'UPE proportionnellement avec la couche de densité. Lorsque le bâti n'est pas uniformément distribué au sein de l'hexagone, les points GPS auront plus de chance de se situer proche d'habitations.
- Chaque enquêteur-ice se voit attribuer un point GPS et s'y rend à l'aide de l'application OSM sur laquelle auront été pré-enregistrés tous les points au préalable.
- Chaque enquêteur-ice sélectionne le ménage le plus proche pour mener l'entretien.

Toutefois, un certain nombre d'éventualités peuvent survenir et impacter la stratégie de sélection des ménages par point GPS aléatoire. Dans ces cas, les instructions seront les suivantes :

- Si un point GPS se trouve dans une zone où il n'y a pas de ménages ou dans une zone inaccessible, l'enquêteur devra se rendre auprès du ménage le plus proche du point GPS assigné.
- Si le ménage le plus proche est absent ou non consentant, l'enquêteur se rendra au second ou au troisième ménage le plus proche du point GPS assigné. Si ceux-ci sont indisponibles, l'enquêteur se rendra à un point gps de remplacement au sein du même cluster.
- Si aucun ménage ne se trouve dans le cluster sélectionné, qu'il est vide / abandonné, l'équipe devra se rendre au prochain cluster sur la liste après discussion et validation avec l'équipe de recherche à Port-au-Prince. Les ménages manquants seront soit absorbés par le buffer de l'échantillonnage, soit remplacé plus tard en lors d'un éventuel rééchantillonnage.

**2/** Dans le cas où cette méthode est impossible (e.g. : bâti ou ménages non répartis de manière uniforme sur l'ensemble du cluster), la méthode alternative de sélection des ménages participants dans les UPE procède comme suit :

- Chaque enquêteur-ice prend comme point de départ le point GPS centroïde de l'UPE.
- Chaque enquêteur-ice utilise la méthode dite du stylo (faire tourner le stylo au sol afin de pointer dans une direction aléatoire) et se dirige dans une direction donnée.
- Chaque enquêteur-ice marche environ 5 à 7 minutes (environ 500 mètres) en comptant le nombre d'abris rencontrés sur son trajet.
- Au bout de 5 à 7 minutes, l'enquêteur divise le nombre d'abris rencontrés sur la route par son numéro d'enquêteur, ce qui lui fournira un chiffre "n".
- L'enquêteur-ice reprend ensuite sa route en direction du point, et s'arrête au n-ième abri croisé sur la route pour réaliser son premier entretien.
- Si plus d'un entretien doit être réalisé par enquêteur-ice à ce point GPS, l'enquêteur poursuit sa route au terme de son premier entretien et sélectionne à nouveau le n-ième abri croisé.

**3/** Précisions pour les deux méthodes :

- Dans le cas où l'un de ces deux modes de sélection aléatoire désigne un ménage qui ne remplit pas les critères de sélection (par exemple, parce que personne de plus de 18 ans n'est présent à dans l'abri), l'enquêteur ou l'enquêtrice se rendra à l'abri suivant.
- Dans le cas où la concession/l'abri sélectionné de façon aléatoire contient plusieurs ménages ou est une maison à étage ou un immeuble d'appartements, l'enquêteur ou l'enquêtrice assigne un chiffre à chaque ménage (1, 2, 3, etc.) et tire l'un de ces chiffres au hasard afin de choisir le ménage à enquêter. Afin de choisir aléatoirement, l'enquêteur ou l'enquêtrice demande à une personne présente autour de l'abri de sélectionner un chiffre se trouvant dans l'intervalle correspondant au nombre total de ménages vivant dans la concession, sans lui avoir spécifié au préalable quel chiffre avait été assigné aux différents ménages.